

LETTRE OUVERTE

Le 15 mars, votez en pleine conscience !

Cher(e)s habitant(e)s de Plailly,

Deux listes se présentent aux élections municipales. À la lecture, les programmes peuvent sembler proches. **Ils ne le sont pas.** Des différences majeures pèseront sur le quotidien et l'avenir du village. En voici trois.

Urbanisation : des discours aux réalités

Stopper l'urbanisation massive ne se proclame pas : cela se démontre par des décisions concrètes.

Or, une large partie de la liste « Plailly naturellement village » est issue de l'équipe sortante. C'est cette même équipe qui a voté à l'unanimité le projet de l'ancienne ferme Raes, comprenant des immeubles à deux étages, et autorisé deux lotissements, dont celui de la rue du Prunelé, marqué par une densité préoccupante. Ces choix successifs modifient progressivement le visage de notre village et en fragilisent l'identité.

À cela s'ajoute un autre projet, rue du Puits au Loup, ayant obtenu un permis pour une résidence inclusive et une crèche gérée par la CCAC. Si l'objectif peut être louable, le constat reste le même : encore du béton et davantage de circulation, sans réflexion globale sur l'équilibre du village.

Il est temps de dire stop.

Si nous sommes élus, nous étudierons la possibilité d'annuler ce projet et en mesurerons précisément les conséquences, car préserver Plailly, c'est agir avec cohérence, pas multiplier les discours.

Un village où il fait bon vivre, à tout âge

Si le projet de crèche rue du Puits au Loup devait être maintenu, nous conserverons la micro-crèche actuelle, avec une gestion par la mairie, pour réserver les places aux habitants de Plailly et à ceux qui y travaillent, en maintenant ce service près de l'école.

Avec 36 associations, Plailly dispose d'une richesse qu'il faut soutenir et respecter. Nous agissons pour plus de transparence dans l'attribution des subventions.

Nous soutiendrons les commerces et services de proximité avec un comité des commerçants, la mise en place d'un distributeur de billets, et les projets de bon sens comme l'annexe de pharmacie ou la librairie-presse.

Enfin, face à la présence d'une seule infirmière libérale, nous travaillerons avec elle pour rendre Plailly plus attractif et attirer de nouvelles infirmières, autour d'un projet clair et structuré.

Sécurité

Vitesses excessives, stationnements anarchiques, dépôts sauvages, crottes de chien non ramassées, poids lourds dans le village : le laisser-faire a assez duré. Nous nous engageons à renforcer la police municipale, à travailler étroitement avec la gendarmerie, à lancer un audit de circulation et de la voirie ainsi qu'à faire respecter l'arrêté interdisant les plus de 10 tonnes, sauf desserte locale, tout en portant avec détermination le dossier de la déviation.

Départ de Michel Mangot, Maire de Plailly depuis 43 ans

Au-delà de nos divergences, nous regrettons profondément la gestion humaine qui a conduit au retrait de Monsieur Mangot, privant Plailly de compétences et d'une mémoire précieuse. Avec son accord, voici ses mots : ***“J'avais proposé de me présenter à nouveau pour une durée limitée - un à trois ans - afin d'assurer une transition et de transmettre mes connaissances et mes responsabilités à un(e) adjoint(e). L'équipe avec laquelle j'ai travaillé pendant des années n'a pas souhaité que je continue. Je me retire donc, tout en gardant le même amour pour Plailly”***, Michel Mangot, Maire de Plailly depuis 43 ans.

 plaillynotreavenir.fr